

[Traduction du Greffe]

Annexe 23

Tuvalu

Déclaration liminaire à la COP26

Déclaration nationale de Tuvalu faite par le Premier Ministre Kausea Natano à l'occasion du Sommet des dirigeants mondiaux

Monsieur le Président,
Messieurs les Chefs de gouvernement et les dirigeants
Excellences,
Mesdames et Messieurs.

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement et au peuple britanniques pour l'aimable hospitalité qu'ils ont réservée à ma délégation.

Nous voici réunis ici à l'entame des négociations de la COP26 – COP qui se tient sous le signe de la preuve patente des effets de plus en plus funestes des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer mais également d'une vaste pandémie venue démontrer plus d'une fois que nous vivons dans une communauté planétaire sans frontières. Ce que chacun de nous fait chez lui ne manque pas de se répercuter dans le monde entier, venant nous rappeler la responsabilité collective qui nous incombe de faire face aux changements climatiques pour le bien-être de l'humanité.

La présente COP se doit d'être le temps de l'action ! Force nous est d'agir maintenant, le but étant d'amener tous les États à reconnaître qu'ils ont solidairement pour responsabilité de protéger la communauté mondiale et de veiller à ce que chacun de tous ces États réponde de cette responsabilité. À nous d'ouvrir la marche pour dégager les normes et pratiques et opérer les changements véritables pour conjurer les effets les plus dévastateurs des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer.

Tuvalu entend redire combien est critique la crise que vivent les petits États insulaires en développement du Pacifique sous l'effet des changements climatiques, encore qu'ils ne soient guère responsables des émissions de gaz à effet de serre dans le monde. Nous engageons les dirigeants mondiaux à dire de même à quel point est critique cette crise. L'élévation du niveau de la mer, les événements météorologiques extrêmes, la raréfaction des ressources marines, l'aggravation de l'insécurité alimentaire – ce sont là les conséquences alarmantes et néfastes des changements climatiques – constituent la plus grave menace qui pèse sur nos moyens d'existence, notre sécurité et notre bien-être dans le Pacifique.

Monsieur le Président,

Nonobstant l'appel lancé par les Dirigeants du Forum des Îles du Pacifique en 2019 par la *Déclaration Kainaki II pour une action climatique urgente maintenant* tendant à voir limiter le réchauffement de la planète à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels, je tiens à dire sans ambages que, même s'il était mis fin demain à toutes les émissions de gaz à effet de serre, Tuvalu et les autres pays-atolls de faible altitude sont en train de sombrer et nous voyons nos terres se volatiliser.

Selon tous les scénarios d'émissions envisagés à l'heure actuelle, les températures à la surface de la planète continueront de s'élever au moins jusqu'au milieu du siècle. Le réchauffement de la planète dépassera 1,5°C et 2°C durant le 21^e siècle, à moins que l'on ne réduise sensiblement les émissions aujourd'hui. Au moment où je vous parle, 40 % du district central de Funafuti, capitale du Tuvalu, est déjà en-dessous du niveau de la mer à marée haute. Ce ne sont pas là des prévisions pour l'avenir ; c'est là la réalité que nous vivons aujourd'hui. Nous ne pouvons attendre. Force nous est de prendre des décisions hardies et d'agir vigoureusement pour assurer notre avenir.

Monsieur le Président,

Nous devons conclure les négociations sur le règlement de l'Accord de Paris et préserver l'intégrité de l'Accord de Paris en mettant un terme aux mesures qui retardent la réalisation de ses objectifs.

Nous exhortons donc les grands responsables des émissions du monde à s'engager à mener une action climatique plus résolue et à se donner des stratégies de développement à long terme fondées sur de faibles émissions d'ici au milieu du siècle. Le succès de la présente COP est entièrement suspendu à votre engagement, vous principaux responsables des émissions, et à votre volonté d'aider. Nous autres, pays moins avancés et petits États insulaires en développement, attendons de vous qui en avez les moyens et sur qui pèse la responsabilité morale que vous le fassiez, sans compter que vous avez les outils technologiques et les moyens de nous sauver.

Monsieur le Président,

J'ai parcouru des milliers de kilomètres et fait nombre d'escales pendant quatre jours pour être présent parmi vous, ayant foi et confiance dans la coopération internationale et le multilatéralisme, car perdre foi et confiance en elles c'est accepter que mon pays soit voué à être totalement englouti par l'élévation du niveau de la mer.

Mon pays est situé à une altitude moyenne de 1,9 mètre au-dessus du niveau de la mer. D'après les prévisions scientifiques, notre pays sera totalement englouti par suite de l'élévation du niveau de la mer au cours de ce siècle. Ce n'est pas là le sort qui attend Tuvalu seul, mais tous les autres pays-atolls et zones côtières de faible altitude qui supportent des millions de vies et de moyens d'existence.

Monsieur le Président,

J'ai foi en notre humanité collective et en notre aptitude à faire preuve de solidarité mondiale pour entreprendre d'urgence une action contre les effets des changements climatiques MAINTENANT afin de ménager à mon pays, Tuvalu, le temps de s'adapter et d'assurer sa survie. Il n'y a rien de nouveau à ce que je demande. Je veux uniquement ce que l'Accord de Paris exige de la communauté internationale et, singulièrement, de ceux d'entre nous qui avons la capacité et les moyens de concourir à l'entreprise menée à l'échelle mondiale pour faire pièce aux effets des changements climatiques.

Monsieur le Président,

La solidarité mondiale est décisive pour faire face à la crise climatique qui est un problème planétaire. Les changements climatiques sont le plus grand défi de notre temps. On en constate les ravages partout. Des lieux autrefois considérés comme sûrs ne le sont plus. Mais, les effets des changements climatiques ne font que se multiplier, devenant de plus en plus graves. Nous satisferions-nous de vouer nos enfants et les leurs à un avenir de peur et d'incertitude omniprésentes ? Un avenir fait de conflits, les effets des changements climatiques venant exacerber les tensions sociales ? Aucun d'entre nous, en tant que dirigeants responsables, ne souhaiterait un tel avenir à notre jeunesse et à nos générations futures.

Monsieur le Président,

Attelons-nous au problème. Le moment est venu pour nous, famille mondiale, de le faire nôtre. Envisageons donc ensemble la crise climatique selon une approche fondée sur les droits de l'homme. Attelons-nous avant tout à sauver des vies et des moyens de subsistance pendant le peu de temps qu'il nous reste. Nous pouvons toujours nous relever de crises financières, y compris celles causées par des pandémies, et nous l'avons prouvé. Mais celles-ci sont sans commune mesure avec les coûts économiques auxquels il nous faudrait faire face lorsque, les terres devenant inhabitables, le tissu social se délite, provoquant des migrations sauvages et de vastes déplacements climatiques forcés de populations.

À Tuvalu, nous vivons déjà les effets des changements climatiques annoncés pour le futur. En conséquence, des approches d'adaptation légères, telles des solutions inspirées de la nature sont utiles mais se situant à 1,9 mètre au-dessus du niveau de la mer, Tuvalu ne serait pas épargné par l'élévation du niveau de la mer. Pour survivre, nous autres, à Tuvalu, avons besoin d'urgence de prendre des mesures d'adaptation consistant à nous doter d'infrastructures physiques. Nous investissons dans l'aménagement d'ouvrages de poldérisation pour préserver notre existence en tant qu'État viable. C'est là notre toute première priorité à l'heure actuelle. Il ne sert à rien d'investir dans des mesures d'adaptation légères et parcellaires alors que nous sommes en train de perdre notre territoire terrestre à une vitesse alarmante.

Il est essentiel que nous puissions avoir facilement accès à des fonds climat suffisants de manière prévisible, et nous engageons les économies développées à augmenter le montant des engagements par elle souscrits aux termes de l'Accord de Paris de mobiliser 100 milliards de dollars des États-Unis au titre des financements climat et à discuter de manière constructive d'un nouvel objectif de financement au-delà de 2025 en prenant pour point de départ l'enveloppe de 100 milliards de dollars et en se fondant sur la science. En outre, il nous faut œuvrer à faire au financement climat une place dans le paradigme du développement. Nous devons reconnaître que les besoins de financement des pays en développement dépassent l'enveloppe dégagée et mobilisée et veiller à faire définir clairement le financement climat le but étant de garantir le dispositif en soit efficace et réponde aux attentes de tous les PMA et les petits États insulaires en développement du Pacifique.

Reconnaissant des fonds qu'il a reçus à titre d'assistance pour atténuer les effets de la crise climatique, Tuvalu espère sincèrement nouer des partenariats authentiques durables avec nos partenaires au développement. Force nous est cependant d'abandonner notre conception actuelle du financement climat et de repenser notre approche. Toute adaptation doit être

conduite par les pays, efficace et non lestée de toutes charges. Nous ne pouvons plus nous plier à des règles et contrôles stricts qui nous privent de financements climat et nous empêchent d'entreprendre des mesures d'adaptation prioritaires ambitieuses à long terme.

Il est également capital que les petits États insulaires en développement puissent disposer plus facilement de moyens ciblés et adéquats de renforcement des capacités et obtenir le transfert des technologies les plus viables et applicables, leurs besoins en technologies et de capacités méritant de retenir davantage l'attention.

On a trop souvent laissé au secteur privé le soin de la question du financement et de la mise en œuvre à moyen et long terme. Le concours du secteur privé est capital et doit être renforcé, mais ne doit pas faire oublier les importantes ressources qui peuvent provenir de sources de financement publiques internationales. Il nous faut mobiliser maintenant d'importants financements d'adaptation – financements non retardés par la pandémie de la COVID-19 ; qui viendraient privilégier les plus vulnérables, proviendraient du Mécanisme des marchés et seraient consentis sous forme de dons publics et non de prêts. Notre réussite en tant que petits États insulaires en développement du Pacifique est à ce prix. Nous devons coopérer pour conclure les négociations sur l'article 6 et arrêter le texte d'un article 6 qui vienne prescrire d'atténuer sensiblement les émissions globales et prévoir des ressources financières substantielles pour aider les pays en développement vulnérables à supporter les coûts d'adaptation.

Monsieur le Président,

Quels que soient les moyens mis en œuvre face à la dévastation de plus en plus grande résultant des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer, certains d'entre nous sont de moins en moins capables de s'adapter et ce, pour des raisons techniques et financières. En conséquence, nous supporterons le fardeau des coûts considérables résultant des pertes et dommages même à des niveaux de température plus sûrs. Aussi, engageons-nous toutes les parties à coopérer pour mettre en place le Mécanisme international de Varsovie et à mettre en route les activités du Réseau de Santiago.

Nous ne saurions laisser réaffecter les fonds d'adaptation à la réparation de pertes et dommages. Il nous faut encadrer le financement des pertes et dommages par des directives plus strictes, et établir de nouveaux mécanismes de financement ou guichets de financement de pertes et dommages. Il s'agirait notamment d'envisager les effets des changements climatiques sur les pêcheries sous la rubrique des pertes et dommages en tant qu'événements à lente évolution.

Monsieur le Président,

Face à la menace existentielle des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer nous avons redoublé de détermination pour préserver notre statut d'État et notre souveraineté. À cet égard, nous avons entamé des discussions internationales au sujet des mécanismes juridiques qui viendraient reconnaître la permanence de nos frontières et biens maritimes nonobstant les effets de l'élévation du niveau de la mer. Nous devons également veiller à mettre en place les mécanismes juridiques qui viennent protéger les cultures, langues et legs de nations comme Tuvalu, notamment à la faveur de la numérisation et de la construction d'un État numérique mobile.

Nous devons défendre les initiatives locales, régionales et internationales allant dans ce sens telles que la Déclaration sur la préservation des zones maritimes face à l'élévation du niveau de la mer liée aux changements climatiques. Approuvée cette année par les dirigeants du Forum des Îles du Pacifique, cette déclaration régionale tend à faire en sorte que les zones maritimes des membres du Forum ne puissent être remises en cause ou réduites du fait de l'élévation du niveau de la mer provoquée par les changements climatiques.

Pendant la COP26, nous avons signé avec le Premier Ministre d'Antigua-et-Barbuda un accord instituant la Commission des petits États insulaires sur les changements climatiques et le droit international laquelle a pour vocation de solliciter des avis consultatifs du Tribunal international du droit de la mer (TIDM) au sujet de la responsabilité juridique qui pèse sur les États relativement aux émissions de carbone, à la pollution marine et à l'élévation du niveau de la mer. Nous devons accompagner des initiatives de cette nature tendant à voir dégager des règles et pratiques environnementales mondiales justes et équitables, qui viendraient gouverner notamment la réparation des pertes et dommages.

Monsieur le Président,

Les effets des changements climatiques affectent le monde entier, y compris Taiwan (République de Chine), qui continue de contribuer efficacement à l'action menée dans le monde contre les effets des changements climatiques à la faveur d'innovations adossées aux énergies renouvelables, de politiques nationales de réduction des émissions des gaz à effet de serre et de la fourniture d'aide aux pays aux avant-postes de la lutte contre les changements climatiques. Pour faire véritablement et pleinement face aux effets des changements climatiques, nous devons associer véritablement Taiwan aux activités de la CCNUCC.

Pour les pays-atolls, les ravages de l'élévation du niveau de la mer viendront annihiler tous nos efforts et acquis de développement sur la voie de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des 17 objectifs de développement durable. Les engagements et promesses d'atténuation souscrits à l'échelle mondiale ne pourront pas nous sauver. Les pays-atolls comme Tuvalu avons besoin d'urgence de se donner les moyens de poldériser nos terres pour assurer notre survie. Toutes les autres mesures d'adaptation sont secondaires ne doivent intervenir qu'après que nous aurons garanti la pérennité de notre territoire terrestre en dépit des effets de l'élévation du niveau de la mer.

Avant mon départ de la COP26, on m'a l'honneur de m'offrir cette écharpe hier seulement – cadeau du peuple aborigène d'Australie aux couleurs du réchauffement climatique figurant ce message fort « restez saufs dans les zones bleues » et que j'arbore aujourd'hui pour Eux et nos populations également.

Je vous remercie, *Fakafetai Lasi*, et que Dieu Nous Bénisse Tous.